



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNAUTÉ RURALE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 janvier 2013

L'an deux mille treize, le 19 janvier à 14h30, les membres de l'association se sont réunis à :
Houdan, salle Henri Cuq, ferme Deschamps, route d'Epernon sur convocation en date du 27 décembre
2012.

L'assemblée est présidée par Monsieur Zablotski en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré
par Madame Lascaux.

Le président constate que le quorum est atteint.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer
et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- ◆ Lecture et approbation du rapport moral
- ◆ Lecture et approbation du rapport financier relatif à l'exercice 2012
- ◆ Renouvellement du Comité Directeur
- ◆ Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport moral l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été
présenté.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012,
l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion
est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de l'exercice 2012, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il
lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

N° D'AGRÉMENT 0781004222

SIREN 533 304 7047

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNAUTÉ RURALE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par le Président que du fait de la démission de Florence Maillier au poste de responsable de la mission scolaire, Monsieur Ezzine Maïna se présente et il est procédé à l'élection.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Election du Comité Directeur :

Comité Directeur :

Membres de droit : 3 représentants

- ◆ Jean Marie Tétard, Député Maire de Houdan, Conseiller Général
- ◆ Monsieur Youen Carpo, Directeur de site, Hôpital de Houdan
- ◆ 1 siège vacant

Maires ou représentants de maires ayant un partenariat 3 sièges 1 par Commune

- ◆ Condé sur Vesgre : Christiane Guignon
- ◆ Orgerus : Bernard le Goaziou
- ◆ Bourdonné : Sylvain Rouland

Personnes morales (organismes, entreprises) 2 sièges

- ◆ Aquassistance : Gilbert Mattioli
- ◆ Représentante des commerçants de Houdan : Isabelle Siméon

Représentants des associations de migrants 2 sièges (1 par association)

- ◆ UDBF : Aziz Diedhiou
- ◆ ADECORS : Roger Diedhiou

Responsables de mission

- ◆ Santé : Sylvain Dionnet
- ◆ Partenariat CCPH /CR de Suelle : Marc Zablotzki
- ◆ Scolaire : Ezzine Maïna
- ◆ Manifestations : Patrice Lelong
- ◆ Adhésions : Christiane Guignon
- ◆ Travaux : Loic Mailler
- ◆ Informatique /Développement durable : Laurent Jouanneau
- ◆ Kadiaor (voyages pour Kassoumai 78) : Christine Zablotzki
- ◆ Sponsoring recherche de partenaires : Christiane Guignon

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

N° D'AGRÉMENT 0781004222

SIREN 533 304 7047

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNAUTÉ RURALE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Autres membres

Michel Bazin, Pierre Chauvin, Xavier Lascaux, Martine Aygalin, Pascal Lecoq.

Il est procédé à l'élection.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est procédé à l'élection des 7 membres du Bureau par les membres du Comité Directeur.

Les membres sont réélus à l'unanimité.

Membres du Bureau :

◆ Président	Marc Zablotzki
◆ 1 ^{er} vice président	Sylvain Dionnet
◆ 2 ^{ème} vice président	Isabelle Prestaut
◆ Secrétaire	Nadine Lascaux
◆ Secrétaire adjointe	Jeannine Dauphin
◆ Trésorière	Bernadette Courty
◆ Trésorier adjoint	Christiane Guignon

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole,

La séance est levée à 15h54.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal, signé par le Président et la trésorière.

Le Président
Marc Zablotzki

La trésorière
Bernadette Courty

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

N° D'AGRÉMENT 0781004222

SIREN 533 304 7047

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org